

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

AP 21  
N° 8  
C 3  
PER.

NOUVELLES

# SOIRÉES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTÉRATURE NATIONALE

"Hâtons-nous de raconter les délicieuses  
histoires du peuple avant qu'il ne les  
ait oubliées."

CHARLES NODIER.

---

**FEVRIER**

1er Volume, 4eme Livraison

---

QUÉBEC

TYPOGRAPHIE DE P. G. DELISLE

1882

# NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES

---

## SOMMAIRE

1. La tradition..... J. E. PRINCE
2. Le Gouverneur Jean de Lauson et ses trois  
fils (étude historique). ..... T. P. BÉDARD
3. Le Rebelle (histoire canadienne).... R. DE TROBRIAND

---

## NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES,

Revue littéraire bi-mensuelle paraissant le 1er et le 15 de chaque  
mois, par livraisons de 24 pages chacune.

---

**ABONNEMENT - - - \$3.00 par année.**

---

PROPRIÉTAIRES

LOUIS-H. TACHÉ — EDMOND LORTIE

---

*Secrétaire et Administrateur,*

LOUIS-H. TACHÉ, QUÉBEC

## DE LA TRADITION

*Veritas filia temporis.....*  
Saint Augustin.



**M**ANS un salon bien connu de cette capitale, où les Anciens n'eussent pas manqué d'étaler, symbole d'inspiration, une statue d'Euterpe couronnée, au lieu de cette poétique et gracieuse Ste Cécile dont on voit partout une peinture, un soir de 1879, à travers l'émotion causée par une mélodie de Schubert et un quatuor d'Alexandre Fesca, une conversation animée, sur l'art, s'engageait parmi l'assistance. Il y a trois grandes écoles de l'art musical, dans le monde, dit un amateur. Il n'y a, néanmoins, qu'un seul foyer de science, consécrateur du génie, et hors duquel, dans la grande renommée, l'on ne débute pas : ce foyer, c'est Paris. Tant qu'un artiste n'a pas triomphé, à l'épreuve d'une audition parisienne, dit un autre, point de brevet de capacité européen. Certes, en dépit d'une exagération bien pardonnable après tout, puisque l'on voguait encore à pleines voiles dans les sphères de la mélodie schubertienne, il nous sembla entendre, là, une de ces vérités qui ne se contestent point. Restait, toutefois, à expliquer

---

ce phénomène, si phénomène il y a, qui attire, dans la capitale de l'art musical, toutes ses illustrations. Un vieil amateur, ayant sans doute quelque teinte de philosophie prononcée, dans l'esprit, d'ailleurs muni d'une science historico-musicale de bénédictin, dit : La raison de cela, messieurs, me paraît simple : outre le goût propre aux français, dans les arts, et cette critique dont ils tiennent incontestablement le sceptre, les maîtres qui enseignent à Paris font école, et possèdent la vraie tradition. La tradition, voilà la source à laquelle doivent recourir ceux qui sont appelés à dominer, dans l'art. Avait-il raison ? Nous n'examinâmes pas, alors, la portée de ces paroles, dont l'accent, du reste, ne laissait qu'une issue : celle de l'adhésion formelle. Mais, plus tard, en y réfléchissant de près, nous ne pouvions manquer d'y voir l'énoncé d'une vérité importante, d'une loi générale de progrès même, dans toutes les branches de l'enseignement humain. Cette esquisse, que nous livrons en tremblant à la publicité, est le fruit d'un retour que nous avons fait sur cette pensée.

En voyant, il n'y a pas longtemps, renaître les "Soirées Canadiennes" d'autrefois, cet entretien nous est venu à la mémoire. Car c'est une pensée qui relève de la tradition même, que de relier, ainsi que le font les "Nouvelles Soirées," le passé au présent, dans nos lettres. Sans ce lien puissant, il ne peut exister de littérature vraiment forte et homogène, vraiment nationale.

Nous vivons dans une ère qui oublie trop souvent les enseignements du passé. De là viennent partout ce trouble, cette incertitude, cette hésitation qui déno-

tent notre faiblesse, et dans des conséquences plus éloignées, ce scepticisme qui accuse notre foi. Deux éléments essentiels appartiennent à la tradition : ce sont l'autorité et le respect. Sans ces deux alliés de l'ordre, en effet, il faut qu'il y ait confusion et défaite, en d'autres termes, il faut qu'il y ait décadence. Je ne veux pas donner dans la manie des vulgaires destructeurs de mon siècle, partisans outrés plutôt qu'éclairés et justes. Pour le dire en passant, le plus coupable est celui qui, d'abord, a brisé la chaîne théologique pour jeter le monde dans la voie de la réforme et des funestes nouveautés. Ce coup mortel porté à la civilisation, remarquons-le bien, restera celui de la rupture la plus scandaleuse et la plus sanglante, porté en même temps à la tradition. C'est pourquoi, maintenant, victimes d'erreurs dont la cause première n'est pas nous, nous pouvons répéter ces vers du poète :

“ Il est tombé sur nous cet édifice immense,  
“ Que de tes larges mains tu sapais nuit et jour.”

Malgré, donc bien des sujets de tristesse amère et l'étendue de nos malheurs, rendons justice à ce siècle pour ce qu'il a de bon. En même temps qu'il a reculé les bornes de la science physique, il a aussi, parfois, fait preuve d'aspirations élevées, et par là déblayé quelques ruines de cet édifice immense avec tant de peine élevé par la religion. Mais, entre n'être pas de l'ère encyclopédique, cette éclipse totale de la civilisation, et s'appeler *enfants de la lumière*, les torts que nous avons à expier, les flagrantes injustices à réparer, les vices radicaux à corriger, étant comptés et mesurés, il y a tout un abîme qui sépare. Un des

vices constitutionnels des hommes de notre temps est cet individualisme hideux qui les fait présumer de leurs forces, et leur persuade aisément que rien n'a été avant eux. Ils se croient de taille à tout refaire et sur un plan aussi nouveau qu'inouï. Le moindre spadassin de la science ou de l'art ne se croit-il pas, parfois, un esprit créateur, original à dédaigner les sentiers battus, et à se moquer de ses maîtres, bien entendu. Ces petits partisans de révolution sont des âmes qui n'ont point de culte des esprits qui n'ont point de règle. Que c'est loin des grands siècles que nous admirons, et qui ont été des siècles de foi, d'autorité et de respect, faisant honneur aux traditions du passé ! Ces vérités, je le sais bien, ne sont pas nouvelles. Du reste, si l'on peut dire : ce n'est pas nouveau, ces indices de désordre qu'on ne peut nier attestent trop souvent que c'est oublié : *Si non nova, certè oblita !* Il s'est glissé dans notre société, des erreurs nombreuses, et sur des points aussi élémentaires que fondamentaux, soit en religion, soit en morale, soit en politique. La tradition est une de ces questions qu'il importe de dégager, parfois, du faisceau commun, pour en examiner, à l'aise, la portée. Les côtés multiples, on le comprend, ne peuvent tous entrer dans le cadre d'un seul entretien.

La tradition proprement dite, soit orale soit écrite, est un moyen par lequel les enseignements et les faits se transmettent, de génération en génération. C'est la tradition orale qui a transmis, de concert avec les monuments, le souvenir des temps primitifs. Elle est l'un des fondements du catholicisme. La tradition

écrite n'a pu commencer que tard. Mais on appelle aussi tradition, par analogie, celle qui fait, en partie, le sujet de cet écrit, certaine perpétuité d'usages et de souvenirs, certaine imitation d'exemples fameux qui marquent une famille, distinguent une race, ennoblissent même une nation, dans le cours des âges. C'est encore l'héritage de certaines croyances, de procédés consacrés par l'expérience ou déterminés par une raison supérieure, montrant immédiatement la vérité dans les sciences, la beauté dans les arts, ou la voie pour y atteindre plus sûrement. Il ne saurait, en tout cas, y avoir que deux parties d'actes, dans la tradition : ou le fait ou l'enseignement. Si la tradition n'a égard qu'au fait pur et simple, il existe des conditions de perpétuité, de publicité, etc., qui lui donnent le caractère de l'authenticité, de la vérité. Si c'est à l'enseignement qu'elle a rapport, il y a deux choses à considérer : ou cet enseignement regarde la morale, ou il regarde seulement la science et l'art. Dans le premier cas, c'est une tradition d'honneur et de devoir en général, dont on ne peut s'écarter sans se déshériter follement, sans se condamner. Dans le second, ce qu'elle offre à l'esprit porte le caractère de la loi qu'il n'est pas plus permis d'oublier que d'enfreindre. Car, dans l'histoire ou la science, le but de toute étude et de toute investigation, c'est la vérité. Or, la vérité est fille du temps, *veritas filia temporis*, selon Saint Augustin, selon Malebranche et de Bonald, qui ont répété cette parole du docteur. Je le demande, maintenant, qu'est-ce que la tradition, ainsi entendue, sinon un enseignement confirmé par le temps, revêtu de l'autorité, de l'expérience du temps, un enseignement, par conséquent, frère de la vérité



elle-même? Après cela, si cette tradition existe, peut-on dire, sans blesser le sens commun, que le progrès moral et intellectuel se passera de son assistance? Au point de vue moral, est-il, dans l'histoire des familles, des races ou des sociétés même, un spectacle plus touchant et plus instructif que cet héritage sacré de dévouement et d'honneur transmis de génération en génération; que cette émulation à retracer la vertu des ancêtres, à garder leurs usages, tout ce qu'il y a de doux et de fort dans leurs mœurs, à développer même des talents analogues, à se former enfin à leur imitation? Une famille, une race, une société ressemble à un arbre qui ne vit, ne grandit, n'arrive à son perfectionnement complet que par l'impulsion d'une même sève généreuse partant de sa racine. Quand plusieurs générations ont passé, dans ces conditions de vie, il y a des traditions, c'est-à-dire de l'unité, de la solidarité et de la force, ces bases d'un progrès véritable.

Il n'y a que les institutions honnêtes et vraies qui puissent, du reste, montrer des traditions. Le catholicisme, seule religion qui ne varie pas, parce qu'elle est seule vraie, possède une tradition ininterrompue. Tout, chez elle, se tient fermement, et forme un long enchaînement de souvenirs, d'exemples et d'enseignements inaltérables. La politique, quoique sujette, elle, à cause de sa nature même, à des variations nombreuses, la véritable grande politique a aussi ses traditions, traditions de science, de dévouement et d'honneur. A un point de vue plutôt intellectuel que moral, en descendant du général au particulier, l'histoire des sciences et celle des arts fournissent

---

d'intéressantes applications de l'idée que nous essayons de développer.

La philosophie, par exemple, n'est pas, est loin d'avoir été le fruit d'un jour, la création d'un siècle même. Ainsi, Platon n'a fait que développer les principes et les idées d'une antiquité plus haute. " Sans doute, dit M. Victor de Laprade, l'Orient portait, dans son sein, le germe confus de toutes les grandes idées philosophiques." " La philosophie grecque, dit-il à un autre endroit de son célèbre ouvrage " Questions d'art et de morale," est la grande tradition du spiritualisme oriental." Plus loin encore, dans le même ouvrage, il énonce une opinion reçue, en commençant ainsi une assertion : " Si, dans " les vérités qu'on est forcé de reconnaître, au fond " des doctrines helléniques, si, dans la merveilleuse " sagesse de Platon, on veut ne voir qu'un écho des " traditions de source divine qui circulaient en " Orient," etc. Or, ces traditions *de source divine*, St Thomas, entre autres, s'en est servi pour élever un monument plus durable que les siècles, *monumentum ære perennius !*

Dans les sciences physiques, n'est-ce pas à l'aide des procédés et des découvertes des anciens que nous avons fait toutes nos conquêtes ? Sans doute, toutes les sciences marchant ensemble, à mesure que le monde avance, les procédés que nous tenons d'eux ont pu être perfectionnés, de nouvelles lois ont dû surgir, la nature des agents étant mieux connue ; mais ce perfectionnement n'a pu s'opérer que par degrés. Ainsi, pour posséder une langue, et il en est ainsi de toute science, il faut d'abord en connaître à fond

---

les premiers éléments, que d'autres avant nous, ont découverts et déterminés. C'est donc l'œuvre du temps, *veritas filia temporis*.

Mais, c'est quand il s'agit d'art peut-être, que l'expérience et les maîtres sont nécessaires. "Il n'y a pas plus d'art sans liberté que sans traditions," dit de Laprade. Ainsi, point d'art sans traditions. Prenez, à tout hasard, la musique, la peinture, etc. La musique, art comparativement moderne, s'adressant surtout aux sens, n'en a pas moins ses traditions. Les lois du beau que Mozart, Beethoven, voire même Chopin ont pu déterminer, resteront les mêmes, par le fait seul que ce sont des lois, et je ne sache pas qu'aucun artiste ait encore pu en imaginer, en dehors de ces modèles, dont la méthode et les procédés serviront longtemps. Dans un ouvrage historique des beaux-arts, publié par MM. Ménard, on trouve une application frappante des principes que nous exposons. "... De cette époque byzantine, y est-il dit, où les princes conçoivent et exécutent tant de projets gigantesques, où l'enthousiasme pour les arts est si profond et si général, date, dans l'histoire, l'ère de la grande décadence. Cette contradiction apparente tient à plusieurs causes: la première et la plus importante est l'oubli où étaient tombées les traditions de l'antiquité." Plus loin: "Les chefs-d'œuvre de Phydias, de Praxitèle, de Lysippe, de Polyclète, disparurent au milieu de l'indifférence de l'histoire retombée en enfance, dans la décrépitude de l'esprit humain." Mais, quand vint la Renaissance, la protection des arts, qui avait été "une des traditions de la papauté," se fit encore sentir

davantage. Nicolas II, Jules II, Léon X, "suivent avec plus d'éclat l'exemple de leurs prédécesseurs." Et puis, qu'on ouvre l'histoire de la grande école florentine, la première dans la peinture, peut-être, depuis les Lippi et Verrochio jusqu'à Michel-Ange, on se rendra compte, alors, du cas que l'on doit faire des traditions pour atteindre les plus hauts sommets de l'art. L'école romaine, avec Raphaël, celle de Milan avec Léonard de Vinci, le plus extraordinaire des artistes peut-être par l'étendue du savoir, l'école lombarde avec le Corrège, nous montrent une égale ardeur à suivre les procédés et la manière antiques pour produire leurs chefs-d'œuvre, et la décadence, en Italie, la patrie mère des arts, commence avec ces peintres dédaigneux de l'antique qu'on a justement appelés les *maniéristes*. Ainsi, dans les arts, le culte de l'antique, l'étude des modèles, des procédés, voilà ce qu'il faut pour posséder la tradition.

Mais, puisque le progrès est une ascension continue, une marche constante à travers les siècles, dont les états de société sont différents, se restreindre entièrement à l'imitation et à l'étude des maîtres serait fatal. "Il n'y a pas plus d'art sans liberté que sans traditions." avons-nous déjà dit. Il faut, du reste, laisser place à l'initiative individuelle, car la servilité n'est pas plus féconde, ici, qu'en tout autre ordre de choses. Dans une étude savante sur l'art, M. Guizot détermine comme suit la règle à suivre : ... "Il ne me reste, à mon avis, qu'un parti à prendre ; c'est d'étudier, avec soin, par quelle route les Grecs sont parvenus à la perfection qui les distingue, les principes que suivaient et les moyens qu'employaient, chez

“ eux, les artistes, et ensuite d'appliquer ces principes, “ ces moyens à des sujets pris, dans le monde moderne, “ qui est le nôtre, dans la nature telle qu'elle s'est “ développée, depuis la renaissance de la civilisation “ en Europe, ou telle qu'elle existe dans tous les “ temps, car il est des sujets qui appartiennent à tous “ les pays et à tous les siècles : ce n'est qu'ainsi que “ nous pouvons espérer de parvenir à réunir, jusqu'à “ un certain point, cette chaleur, cette vérité sans la- “ quelle les arts ne sont plus les Beaux-Arts.” Cette doctrine ne rappelle-t-elle pas, dans les lettres, ce beau vers d'André Chénier :

“ Sur des pensers nouveaux, faisons des vers antiques ! ”

Cette pensée résume la théorie des arts comme celle des lettres. Il s'est rencontré, dans l'histoire, des hommes à conceptions fortes, n'ayant qu'à suivre cette impulsion secrète qui commande, et cette lumière intuitive, attribut du génie seul, pour atteindre les dernières limites du savoir. Mais c'est une très rare exception, et en général, comme l'a dit un écrivain célèbre, dans les sciences comme dans les arts, nous sommes condamnés à nous traîner péniblement sur les traces de nos devanciers.

Il fut donné à un peuple célèbre de l'antiquité, de déterminer les lois universelles du beau, dans les arts. Après avoir fait, comme il convenait, la part des défauts inhérents aux Grecs, de Maistre ne peut s'empêcher de leur rendre ce témoignage, qu'ils sont restés, en fait d'art, nos éternels modèles. Et puisqu'en parlant ainsi, il a eu en vue surtout l'éloquence, ce premier des arts, qu'il me soit permis, en terminant

cette causerie déjà longue, de citer un passage de Fénelon, dont l'application aux lettres, a trait aussi à l'imitation et à l'étude des anciens. " J'avoue, dit-il, " que l'émulation des modernes serait dangereuse, " si elle se tournait à mépriser les anciens et à né- " gliger de les étudier. Le vrai moyen de les vaincre " est de profiter de tout ce qu'ils ont d'exquis, et de " tâcher de suivre encore plus qu'eux leurs idées sur " l'imitation de la belle nature. Je crierais volontiers, " à tous les auteurs de notre temps que j'estime et " que j'honore le plus :

. . . . . " Vos exemplaria græca ·  
" Nocturna versate manu, versate diurna.

" Si Virgile n'avait point osé marcher sur les pas " d'Homère, si Horace n'avait pas espéré de suivre " de près Pindare, que n'aurions-nous pas perdu ! " Homère et Pindare mêmes ne sont pas parvenus " tout à coup à cette haute perfection : ils ont eu sans " doute, avant eux, d'autres poètes qui leur ont aplani " la voie, et qu'ils ont enfin surpassés."

Je ne citerai plus que deux mots. Ils sont d'un commentateur de Fénelon lui-même, et résumant la pensée de cette longue *soirée* : " Mépriser le génie qui " n'est plus, ce n'est pas créer le génie à venir, c'est " être seulement, selon l'expression si heureuse de " M. Étienne, c'est être un *novateur rétrograde*."

J. E. PRINCE.



## LE GOUVERNEUR JEAN DE LAUSON ET SES TROIS FILS

(Suite)

Pendant le premier triennat du gouverneur Jean de Lauson, la colonie de la Nouvelle-France n'augmenta pas beaucoup ; il ne vint en réalité de la mère-patrie que quelques colons, en sorte qu'en 1653, d'après la vénérable Marie de l'Incarnation, il n'y avait dans le pays guère plus de 2000 français, et la colonie avait déjà quarante-cinq ans d'existence. Québec élisait alors son syndic, lequel avait des adjoints dans les établissements voisins. Le syndic et les adjoints nommés au mois d'août 1653 furent : d'Ailleboust, syndic, Thomas Hayot, adjoint au Cap-Rouge et à Sillery, M. de Tilly à la côte Ste-Geneviève, P. Denis, à Québec, Crevier de la Meslée, à la côte de Notre-Dame des Anges, Guillaume Peltier, à Beauport, François Bellanger, à Château-Richer et partie de l'Ange-Gardien, Pierre Picard, au Cap-Tourmente, F. Bissot, à la côte de Lauson.

L'année suivante arriva à Québec un vaisseau ayant cent recrues et quelques passagers, parmi lesquels se trouvait une vertueuse fille dont le nom mérite d'être vénéré au Canada, puisque de fait l'Eglise l'a déclarée vénérable, c'était Marguerite Bourgeois, fondatrice de la congrégation de Notre-Dame.

---

Sa mission dans notre patrie fut véritablement providentielle. Née à Troyes, en Champagne, elle s'était d'abord affiliée à une congrégation externe fondée pour des jeunes filles par les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, de l'institution du Père Fournier. (1) Après avoir passé douze années dans cet institut, Dieu lui fit connaître d'une manière particulière et surnaturelle qu'elle était appelée à l'instruction des jeunes filles dans la Nouvelle-France.

“ Par l'entremise d'une sœur de M. de Maison-neuve, dit l'abbé Ferland, elle fut présentée à ce gentilhomme, qui lui procura les moyens de se rendre à Montréal. Elle ne put cependant commencer sitôt à exercer les fonctions d'institutrice, n'y ayant point encore d'enfants en état de fréquenter les écoles. Jusqu'alors en effet, il y avait eu fort peu de personnes mariées à Montréal, et pendant les premières années après sa fondation (1642), les enfants français qui y naquirent moururent tous en bas âge. Après deux ou trois ans d'attente, mademoiselle Bourgeois put commencer à instruire les jeunes filles dans un misérable bâtiment situé près de l'hôpital de Montréal. C'était une ancienne étable que lui accorda M. de Maisonneuve, et qui eut ainsi l'honneur de devenir le berceau de la pieuse et utile société de la Congrégation de Notre-Dame.”

Dès 1639, la régente Anne d'Autriche s'était particulièrement intéressée à la colonie de la Nouvelle-

---

(1) Le célèbre couvent des Oiseaux, à Paris, appartient à cet institut, et les religieuses de ce couvent entretiennent encore des rapports d'amitié avec les filles de la sœur Bourgeois.



France. On voit dans l'histoire des Ursulines de Québec qu'elle se fit présenter les mères de l'Incarnation et saint Bernard, lors de leur passage à Paris, avant qu'elles s'embarquassent pour la Nouvelle-France. En 1654, voulant contribuer à l'accroissement de la colonie, et aidée de quelques dames de la cour, elle y envoya un certain nombre de filles. "Ce printemps," écrit le P. Lejeune, <sup>(1)</sup> la Reine y envoya quelque nombre de filles fort honnêtes, tirées des maisons d'honneur. On n'en reçoit point d'autres dans cette nouvelle peuplade. Je sais d'assurance que dix-huit ans se sont écoulés, sans que le maître des hautes-œuvres ait fait aucun acte de son métier, sinon sur deux vilaines, que l'on bannit après avoir été publiquement fustigées. Tant que ceux qui tiennent le timon défendront aux vaisseaux d'amener ces marchandises de contrebande, tant qu'ils s'opposeront au vice et qu'ils feront régner la vertu, cette colonie fleurira et sera bénie de la main du Très-Haut."

Malgré le règlement de la compagnie de la Nouvelle-France, qui fixait à trois ans la durée de l'administration, le gouverneur Jean de Lauson fut continué dans ses fonctions pour un autre terme de trois années. Pendant ces six années, il y eut de la part des principaux colons quelques tentatives de faire valoir les ressources du pays. Ainsi en 1653, on envoya en France du bois merrain, ou bois de chêne fendu en menues planches. La même année, d'Ailleboust et Jean Paul Godefroy, directeurs de "la com-

---

(1) *Relations des Jésuites*, 1654.

---

pagnie pour la pêche de la morue et établissement du commerce en la Nouvelle-France," expédièrent un vaisseau à Percé, pour y pêcher la morue, avec instruction au capitaine de porter à St-Christophe le produit du voyage.

Le pays étant sans cesse en guerre avec les sauvages, et M. de Lauson se voyant incapable, vu son grand âge, de commander en personne, et de faire face à toutes les difficultés, se décida à retourner en France, et ce, d'après les conseils de ses amis ; en conséquence, dès 1656, un an avant l'expiration de son deuxième terme d'office, il partit de Québec en nommant comme administrateur son fils, Charles de Lauson de Charny. M. de Lauson passa les dernières années de sa vie chez un de ses fils qui était chanoine de la cathédrale de Paris. Il servit encore son souverain en qualité de sous-doyen du conseil du roi. Ce pieux gentilhomme mourut à Paris, le 16 février 1666, âgé de 83 ans. D'après M. l'abbé Tanguay, il avait épousé en secondes noces Mlle Barbe d'Ailleboust, fille unique de son prédécesseur.

#### CHARLES DE LAUSON DE CHARNY.

L'administrateur Charles de Lauson, deuxième fils de Jean de Lauson, seigneur de Charny, en Dauphiné, <sup>(1)</sup> arriva à Québec le premier juillet 1652,

---

(1) On lit dans l'*Histoire de la colonie française*: " Charles de Lauson eut pour sa part la seigneurie de Charny, dans l'île d'Orléans." Cette seigneurie de Charny n'a jamais existé dans le pays. C'est simplement une découverte de l'abbé Faillon qui ne se gêne pas sur le compte de la famille de Lauson, même aux dépens de la vérité.

avec le titre de grand maître des eaux et forêts de la Nouvelle-France, titre purement honorifique, car alors les eaux et les forêts étaient absolument sans contrôle dans la colonie.

Un mois et douze jours après son arrivée, il épousa Louise, fille de Robert Giffard, médecin, seigneur de Beauport; la jeune épouse n'avait alors que treize ans et quatre mois.

Quatre ans après, la naissance d'une fille qui fut baptisée le 16 octobre 1656, sous le nom de Marie, semblait apporter le comble du bonheur aux époux; mais, hélas, c'était le malheur qu'elle leur apportait, car elle coûta la vie à la jeune femme, qui mourut 14 jours après, le 30 octobre, après une vie très pure et très innocente, dit le *Journal des Jésuites*. Elle fut enterrée le 31 octobre, dans le nouveau cimetière des religieuses de l'Hôtel-Dieu. " Sur les 9 heures, on fit à la paroisse le service de madame Charny, lequel étant achevé, le corps fut porté et enterré dans le nouveau cimetière des Mères Hospitalières, qui n'estoit encore dans la cloture. Cette faveur fut accordée à madame Charny, qui l'avait fort souhaitée et demandée." (1)

Bien que M. de Charny ne fut pas homme de guerre, il éroit jeune, actif et brave, il payait de sa personne, et ne manquait pas de courir au premier signal aux lieux que les Iroquois menaçaient. Mais la mort de sa jeune femme porta un coup fatal à ses légitimes ambitions, à ses désirs de gloire.

---

(1) *Journal des Jésuites*.

---

A cette époque beaucoup de personnes au cœur sensible, au caractère aimant, victimes de la mauvaise fortune ou d'un amour trahi, ou bien encore frappées dans leurs affections les plus chères, se réfugiaient dans les monastères, ou cherchaient dans les services de Dieu les consolations que le monde ne pouvait plus leur procurer. J'en citerai deux exemplaires et admirables.

Le premier est celui de l'abbé de Rancé, qui, malgré sa qualité de religieux, menait une vie fort mondaine ; mais après la mort presque subite de la duchesse de Montbazou, à laquelle il était trop intimement lié, non seulement il se voua à une vie sainte et mortifiée, mais encore voulut réformer son monastère, qui en avait fort besoin. Il y réussit, mais ce ne fut pas sans avoir à surmonter mille difficultés, et même au péril de sa vie : car, d'après Châteaubriand, les religieux qu'il avait sous ses ordres, et qui goûtaient fort peu ses réformes, tentèrent un jour de l'assassiner. L'abbé de Rancé mourut saintement en 1700.

Le second exemple est celui de la duchesse Louise de la Vallière, qui, après avoir perdu les faveurs de Louis XIV, son royal amant, se retira chez les Carmélites de Paris, où elle prononça ses vœux le 3 juin 1675.

Il n'est pas sans intérêt de savoir qu'ici, dans la Nouvelle-France, on s'intéressait à la conversion de cette âme égarée de la vieille France.

La mère de l'Incarnation écrivant à une de ses anciennes novices de France, la mère Isabelle de la

Vallière, nièce de la duchesse, lui faisait, pour sa consolation, la confidence suivante, avec cette délicatesse qui s'ajoutait à ses autres admirables qualités : " Tous vos proches me touchent de près, le sujet qui vous afflige m'afflige aussi. J'en ai la connaissance en ce bout du monde, où je vous dirai que nous avons entrepris de faire de grandes pénitences et de grandes dévotions pendant dix semaines, en l'honneur de la passion de Notre Seigneur, afin qu'il plaise à sa bonté d'y mettre ordre et d'opérer la conversion de qui vous pouvez juger."

" Le seul délassement que Louise de la Miséricorde<sup>[1]</sup> se permit dans sa chère solitude fut d'écrire deux petits traités de piété. La mort de cette illustre pénitente fut admirable et toute céleste. Les carmélites, ses sœurs, dont elle avait toujours fait les délices, entouraient son lit de mort de leurs regrets et de leurs larmes. Ah ! dit-elle, en les regardant, une pécheresse comme moi ne mérite pas de mourir au milieu de ces vierges-là. Ce fut dans ces dispositions que madame de la Vallière rendit son âme à Dieu, après trente-sept années de pénitence, l'an 1710."<sup>[2]</sup>

(à suivre)

- -

(1) C'était le nom que la duchesse de la Vallière avait pris à son entrée en religion.

(2) *Histoire des Ursulines de Québec*. Dans une note du même ouvrage on lit : " Si celles de nos lectrices qui habitent encore ces lieux désirent contempler la figure de cette belle et fragile personne, qu'elles regardent à la chapelle cette pénitente à genoux, c'est le portrait de la duchesse de la Vallière, qu'un peintre dont le nom ne s'est pas conservé parmi nous, a transformé en sainte Thais, à la prière des religieuses."

# LE REBELLE

HISTOIRE CANADIENNE

(Suite)

Cependant, ce jour-là, elle paraissait oppressée sous le poids d'une plus sérieuse inquiétude. Aussi continua-t-elle encore :

—Laurent, vous m'avez souvent parlé de cette sorte de seconde vue accordée par Dieu à certaines âmes ; vous m'avez dit que les événements tristes prolongaient leur ombre en avant, et nous prévenaient de leur approche par l'instinct inexplicable des pressentiments. Eh bien ! mon ami, je sens en moi une voix secrète, mais infallible, qui me crie : Malheur ! Oh ! Laurent ! (Et dans l'élan de sa terreur elle lui prenait les mains comme pour empêcher une séparation.) N'y va pas ! n'y va pas !

—Enfant ! enfant ! répéta-t-il d'une voix attendrie.

Néanmoins il se dirigeait vers la porte, lorsque des cris et un tumulte rapprochés se firent entendre au dehors.

—C'est lui ! c'est lui ! criaient des voix irritées.— Il a fait le coup pendant que le monde écoutait les orateurs.

—Je l'ai vu sortir de la maison!—Il a coupé la corde! Mort aux Anglais!—Il faut le suspendre en place de lord Gosford qu'il a décroché.—Hurrah! Vivent les patriotes, et que les loyaux soient damnés! —Arrêtez! arrêtez!

La porte s'ouvrit tout à coup, et le jeune Denis Mac Daniel s'élança dans le vestibule où se trouvaient sa sœur et Laurent.

—Mon frère!—Denis!—Ces deux cris partirent à la fois.

D'un coup-l'œil, Laurent embrassa tout ce qui venait de se passer, l'imprudence fatale du jeune homme, et le danger imminent qu'il courait.

—Par ici, dit Alice en s'élançant avec lui par un escalier dérobé. Arrivé aux premières marches, Denis se retourna vers Laurent qui le regardait.

—Je réponds de tout, dit ce dernier, mais fuyez!

—Fuir! reprit fièrement le jeune Irlandais. Et il revint sur ses pas.

—Ouvrez! ouvrez! criait-on au dehors.

—Viens! au nom du ciel! s'écria Alice.

—Allez! dit Laurent d'une voix suppliante.

—Je ne fuirai pas! reprit Mac Daniel avec une intrépidité résolue. Vous pourrez voir, Monsieur de Haute garde, si le cœur d'un fidèle sujet de Sa Majesté se trouble aux aboiements de vos traîtres patriotes.

—Brisons la porte ! criait-on ! Qu'on cerne la maison !

Bientôt les murs furent ébranlés par des coups violents et répétés. Le danger augmentait de moment en moment, lorsque Laurent prit résolument la clef de la porte fermée, traversa la chambre voisine, et s'élança sur l'appui de la fenêtre au moment où un des assaillants se disposait à l'escalader du dehors.

Laurent de Hautegarde était un fier jeune homme de vingt-quatre ans environ, hardi, entreprenant, d'une intelligence élevée et d'une instruction solide. Son caractère franc et déterminé se peignait admirablement dans son maintien habituel, son port de tête, et les traits de son visage assombri un peu par la ligne noire et droite de ses sourcils, sous lesquels, quand il s'animait, brillait comme un éclair le regard fauve de ses grands yeux.

—Holà ! qu'y a-t-il, vous autres ?

Son ton d'autorité fit aussitôt cesser le tumulte.

—Il y a, répondit un homme au parler rude, qu'un maudit Anglais, a coupé la corde où était pendu le gouverneur, et s'est réfugié à l'instant dans cette maison.

—Après ? dit Laurent en passant ses deux jambes en dehors.

—Après ? reprit l'orateur de la troupe. Eh bien ! nous voulons le punir de son insolence. Qu'on le livre, ou nous saurons bien le prendre.



—Oui-dà ! s'écria Laurent en s'élançant d'un bond au milieu du rassemblement. Etes-vous fous de venir ainsi attenter à la propriété, et troubler par des actes de violence une solennité consacrée au maintien de nos droits et de nos libertés par les voies légales ?

—Justice à chacun ! cria une voix.

—Oui ! oui ! répétèrent vingt autres. Le coupable ! le coupable !

—Qui de vous ici me connaît ? demanda Laurent en se plaçant en travers de la porte.

—Tous ! Tous ! Monsieur de Hautegarde.

—Eh bien ! je vous déclare que, moi présent, nul ici ne violera ce domicile, et que nul ne passera cette porte tant que je pourrai me tenir debout pour en défendre l'entrée.

Le ton d'inébranlable résolution qui accompagnait ces paroles, le caractère et les opinions de celui qui les prononçait, jetèrent de l'hésitation parmi les assaillants. Ils s'étaient arrêtés, indécis et murmurant comme une meute de limiers sous le fouet du chasseur ; Laurent se hâta d'en profiter.

—Allons ! camarades, dit-il. Nous avons mieux à faire aujourd'hui qu'à briser la porte d'une femme inoffensive.

La maison n'était alors habitée que par la sœur de M. Mac Daniel, sexagénaire paisible, et quelques vieux domestiques.

---

—On nous attend là-bas ; aucun bon patriote ne doit manquer à ce rendez-vous, où j'ai moi-même à vous parler de choses plus sérieuses que la fanfaronnade d'un volontaire de la reine.

Le bruit de la mousqueterie et les coups de canon qui terminaient chaque discours des orateurs prétaient une force nouvelle à ces paroles.

—Allons, dit-il avec entraînement, que tous les francs Canadiens me suivent !

—Hurrah ! pour les patriotes ! crièrent plusieurs voix. En route !

Entraîné par cet exemple, le reste de la troupe commençait à se retirer avec cette mobilité qui caractérise les émotions populaires, lorsque celui qui paraissait conduire les autres s'approcha de Laurent d'un air mécontent.

—Vous avez sauvé, lui dit-il, la bastonnade à un ennemi du peuple parce qu'il est le frère d'Alice Mac Daniel. Voilà qui est bien ; mais souvenez-vous d'un avis que je vous donne. L'homme qui réchauffe un serpent sous son habit, prend la mort pour compagne de route. Je ne dis pas cela pour Mac Daniel, dont je me soucie comme d'une poire gâtée ; mais bien pour un autre traître qui se cache à cette heure sous le toit que vous protégez, et plus que moi peut-être vous aviez intérêt à vous débarrasser de celui-là.

—Qui ? demanda Laurent étonné du ton et du langage de cet homme, qu'à ses habits on eût cru de la classe du peuple.

—Regardez, dit celui-ci, en désignant de l'œil une croisée.

—Le conseiller Barterèze ! s'écria Laurent qui venait d'apercevoir le visage d'un homme derrière un rideau soulevé.

—Lui-même, reprit son interlocuteur, qui sans rien ajouter se perdit aussitôt dans la foule. \*

—Ne venez-vous pas, M. de Hautegarde ? demandèrent quelques hommes, comme il demeurait pensif à la même place.

—Allons ! allons ! fit-il en secouant violemment la tête comme pour chasser une pensée importune, geste qui, du reste, lui était familier.

(à continuer)

# AVIS.

---

Nous n'adressons cette livraison, et nous n'adresserons les suivantes, qu'aux personnes qui nous auront fait parvenir leur nom comme abonnés.

Nos abonnés ne devront envoyer d'argent, par la poste, que par lettre enregistrée.

LOUIS-H. TACHE,  
ADMINISTRATEUR,  
*Québec.*

---

---

## NOUVELLES SOIREEES CANADIENNES

---

### COMITÉ DES COLLABORATEURS

L'HON. P. J. O. CHAUVEAU,	L'ABBÉ J. C. K. LAFLAMME,
J. C. TACHÉ,	L'ABBÉ BRUCHÉSI,
L'HON. A. B. ROUTHIER,	A. N. MONTPETIT,
ERNEST GAGNON,	L. P. LEMAY,
ARTHUR DANSEREAU,	E. GÉRIN,
HECTOR FABRE,	A. GÉLINAS,
OSCAR DUNN,	ALPH. LUSIGNAN,
N. FAUCHER DE ST-MAURICE,	T. P. BÉDARD,
LOUIS-HONORÉ FRÉCHETTE,	PHILÉAS HUOT,
BENJAMIN SULTE,	J. A. CHAGNON,
ARTHUR BUIES,	EUD. EVANTUREL,
ALFRED GARSEAU,	J. B. CAOUPETTE,
JOS. MARMETTE,	THOS CHAPAIS,
NAPOLEON LEGENDRE,	J. E. PRINCE,
A. ACHINTRE,	JAS. PRENDERGAST.
JOS. TASSÉ.	

NATIONAL LIBRARY  
15-82-15  
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

